

2. Les lignes directrices de gestion de l'Université de Strasbourg en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels

Les lignes directrices de gestion de l'Université de Strasbourg précisent, pour une application au sein de l'établissement, les lignes directrices de gestion ministérielles et académiques, dans le respect des principes de légalité, de compatibilité et de caractère non prescriptif de leurs dispositions.

Les LDG en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels de l'Unistra mettent l'accent sur :

- la mise en œuvre d'un dispositif concernant les modalités d'examen des dossiers de promotions déposés par les personnels BIATSS,
- les critères de la valeur professionnelle et des acquis professionnels pris en compte pour les propositions d'avancement, et la volonté de permettre à chaque agent de l'établissement d'évoluer dans sa carrière.

Dans la mesure où les LDG ministérielles et académiques ont été établies pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2021, il est proposé que les LDG de l'Unistra soient établies pour la même durée ; elles pourront donner lieu à une révision en tant que de besoin, après nouvel avis du Comité technique d'établissement.

Ce point a été soumis à l'avis du Comité technique d'établissement du 15 avril 2021 et a recueilli un avis majoritairement favorable (2 voix contre et 8 voix pour).

Délibération :

Le Comité d'administration approuve la mise en œuvre des lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé à l'Université de Strasbourg.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	1
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 26 mai 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT